

HORIZON 2030

Pour un tourisme de croisière
de qualité, équilibré et pérenne

Note de synthèse

Croisière
Marseille
Provence



Horizon2030, une nouvelle stratégie pour Marseille Provence Croisière

La croisière est au cœur de l'identité maritime et portuaire de Marseille. Au fil des années, le territoire Marseille Provence s'est imposé comme l'une des principales destinations de croisière dans le monde. En 2024, la cité phocéenne a accueilli **plus de 2,4 millions de passagers et près de 600 escales de paquebots**, assurées par une trentaine de compagnies. Quatrième port de croisière maritime de Méditerranée, Marseille Provence est aussi une destination de croisière fluviale de premier plan, avec **125 000 passagers dans les ports fluviaux provençaux** en 2024.

Créée en 1996 pour répondre aux enjeux liés au développement du tourisme de croisière sur le territoire et en fédérer les parties prenantes, l'association Marseille Provence Croisière se dote aujourd'hui d'un **nouveau plan stratégique pour la période 2025-2030**. Baptisé Horizon2030, ce document à destination de l'ensemble des partenaires, actuels et futurs, fixe une feuille de route articulée autour de **3 orientations stratégiques** :

- **Consolider un écosystème** qui fait valoir son sens du collectif et son expertise
- **Garantir l'acceptabilité** du tourisme de croisière
- Faire de Marseille Provence une **destination de croisière attractive et performante**

Un programme d'actions concret et exhaustif

Ces axes répondent à **3 ambitions** portées par l'association, localement voire au-delà, visant à faire de la croisière une filière :

- **Engagée** : vers 100% d'escales propres d'ici 2030
- **Intégrée** : consolider et élargir la gouvernance locale, régionale et nationale de la croisière
- **Compétitive** : garantir des escales de qualité, créatrices de valeur pour le territoire et ses acteurs

Chacune de ces ambitions est déclinée en actions concrètes, qui reflètent le large spectre de compétences de Marseille Provence Croisière. La nouvelle feuille de route ne fixe pas d'objectifs chiffrés de niveaux de trafic à atteindre. Elle privilégie une **approche plus large**, qui souligne l'importance et l'interdépendance de l'**acceptabilité locale** de la croisière, de la **qualité de l'expérience de visite** et de l'**optimisation des retombées économiques**.

Une démarche partenariale et objective

En cohérence avec son ADN, Marseille Provence Croisière a imaginé une **stratégie fondamentalement collaborative**, qui s'appuie sur les 104 membres de l'association et ses partenaires. Elle promeut la fluidité des relations entre toutes les parties prenantes, institutionnelles, portuaires et touristiques.

Cette feuille de route donne également l'occasion de rappeler la place atypique que l'association Marseille Provence Croisière a consolidée au fil des années, en se saisissant des problématiques du territoire et en y apportant des réponses, dans une logique d'**intérêt général** et de **subsidiarité**.





Elle dresse aussi un état des lieux de l'activité croisière à l'échelle internationale et dans le paysage économique local, en mettant à plat les principaux enjeux qui concernent le secteur (diffusion des flux, réduction des émissions, expérience de visite, etc.), en valorisant les initiatives prises par les opérateurs et en identifiant les marges de progression restantes.

Car l'écosystème touristique et portuaire local ne part pas de rien. Bien au contraire, il agit, depuis plusieurs années, pour **améliorer les conditions d'accueil des paquebots, réduire l'impact environnemental des escales et optimiser les retombées économiques** de l'activité, à travers des **investissements significatifs** (élargissement de la passe Nord, développement de la connexion électrique à quai, achat d'autocars électriques, plan Escale Zéro fumées, requalification des haltes fluviales, etc.) et des **mesures volontaristes** (limitation des flux à Notre-Dame de la Garde, adhésion à la Charte Croisière durable Méditerranée et aux Engagements Escales Durables, etc.) qui profitent à l'ensemble du territoire.

C'est donc dans le sillage de ces engagements, et sur la base d'un diagnostic exhaustif, factuel et rigoureux, que le plan d'action a été pensé. Il vise à capitaliser sur les forces et opportunités du secteur tout en cherchant à corriger les faiblesses et prévenir les menaces qui pèsent sur lui.

Un manifeste pour un tourisme de croisière de qualité, équilibré et pérenne

Le plan Horizon2030 propose une **vision pour l'avenir de l'activité croisière** sur le territoire Marseille Provence, fondée sur la volonté de **concilier les intérêts des professionnels, des passagers et des résidents**. Il réaffirme, en filigrane, le **rôle central des communautés locales** dans le développement d'un tourisme respectueux des équilibres environnementaux, économiques et sociaux.

Cette nouvelle feuille de route constitue ainsi un **appel à la mobilisation** de l'ensemble des parties prenantes du territoire, pour défendre le positionnement singulier de Marseille Provence en tant que destination de croisière maritime et fluviale. Elle propose, plus que jamais, d'innover grâce à l'intelligence collective pour donner à la filière croisière des **perspectives réalistes et ambitieuses**, ancrées dans un territoire de deux millions d'habitants ouvert sur la Méditerranée.

Par cette feuille de route, pragmatique et exigeante, nous réaffirmons la vision qui a présidé à la création de notre association : faire de la croisière un véritable projet de territoire, pensé pour et par ses acteurs, au sens large.

JACQUES HARDELAY



C'est grâce à la recherche de consensus, de nouvelles alliances locales, et un sens affirmé du collectif que nous avons pu agir en faveur d'un développement harmonieux de la croisière sur le territoire Marseille Provence.

JEAN-FRANÇOIS SUHAS

Récapitulatif des actions



Ambition n°1 Une filière engagée : vers 100% d'escales propres d'ici 2030

1.1. Accompagner le déploiement de la connexion électrique à quai (MPCT, J4, chantier naval de Marseille et ports fluviaux)

1.2. Soutenir la filière locale du GNL et ses perspectives d'évolution (bio-GNL, e-GNL)

1.3. Assurer le suivi de l'application de la Charte Croisière durable Méditerranée et des engagements Escales durables, en lien avec la DIRM Méditerranée

1.4. Développer les avitaillements en produits locaux

1.5. Se saisir des enjeux liés à la collecte et à la valorisation locale des déchets issus des croisières maritimes et fluviales

Une filière *intégrée* : consolider et élargir la gouvernance locale, régionale et nationale de la croisière

2.1. Entretenir le dialogue avec les institutions locales sur les sujets qui les concernent

2.2. Identifier les opportunités de partenariats ou de services à développer pour intégrer et fidéliser de nouveaux adhérents

2.3. Communiquer de façon proactive et factuelle sur les enjeux liés à la croisière en encourageant l'observation et le partage de données

2.4. Organiser des visites techniques des navires et des infrastructures portuaires à destination de publics locaux ciblés (institutionnels, professionnels, etc.)

2.5. Travailler conjointement avec les autres ports de croisière maritime de Méditerranée et les destinations fluviales d'Europe pour porter des sujets en commun

2.6. Proposer des rendez-vous réguliers et à forte valeur ajoutée pour les acteurs du territoire autour des enjeux liés à la croisière

Une filière *compétitive* : des escales de qualité, créatrices de valeur pour le territoire et ses acteurs

3.1. Dynamiser la part du trafic en tête de ligne et l'offre de séjours pré- et post-croisière, en lien avec l'Aéroport Marseille Provence

3.2. Renforcer les relations avec les armateurs maritimes et fluviaux pour être au plus près de leurs attentes

3.3. Porter la nécessité d'améliorer les infrastructures accueillant les passagers maritimes et fluviaux ainsi que les services offerts

3.4. Développer une offre de produits et de services sur mesure adaptée aux clientèles de la croisière de luxe

3.5. Garantir une expérience passager de qualité grâce à la coordination des acteurs de l'accueil et à une meilleure diffusion des flux sur le territoire

3.6. Confirmer le rôle de l'association dans la formation et la création d'emplois sur le marché du travail local de la croisière

Note de synthèse

HORIZON2030

*réalisée grâce
au soutien de*



Août 2025



Contact :
Marie LITIQUE
mlitique@marseille-cruise.com